

Juillet 2016 - No 490

CONSEIL COMMUNAL

SEANCE D'ASSERMENTATION DU 16 JUIN 2016

C'est à 18h.30 que les futurs membres du Conseil communal, législature 2016-2021, étaient convoqués afin que M. le Préfet Pascal Dessauges procède à l'installation des nouvelles autorités communales. La Municipalité in corpore et 53 membres élus au Conseil communal étaient présents. La cérémonie a été animée par la présence du Petit chœur de Froideville, dirigé par M. Florian Bovet, qui a apporté une note de fraîcheur et de gaieté à cette soirée.

M. le Préfet, les autorités installées, a également prononcé quelques mots pour le Syndic sortant M. Michel Pittet qui était présent dans la salle :

"Et à toi mon cher Syndic,

Tu assistes, sur les bancs réservés au public, à l'assermentation de ce Conseil et surtout, à la reconduction dans leurs fonctions de celles et ceux qui sont encore tes collègues Municipaux.

Une page se tourne pour le citoyen engagé que tu as été. Tu as eu l'immense privilège et aussi la lourde responsabilité d'assumer une part de pouvoir dans ta commune.

Ferme et pondéré, tu as servi avec conscience et probité la commune.

C'est donc avec un sentiment de profonde reconnaissance que le Préfet te dit du fond du cœur : Merci Syndic, mes vœux t'accompagnent et sache que ton nouveau titre d'ancien Syndic est un honneur qui reste d'actualité. "

Vous trouverez encarté dans ce numéro le détail de la répartition des dicastères de la Municipalité au 1^{er} juillet 2016.

Le Bureau du Conseil est composé de la façon suivante pour l'année à venir :

M. Olivier Martin, Président, M. Loïc Ansermoz, Secrétaire, M. Christian Clément et Mme Sabrina Dussez, scrutateurs, M. Dominique Glur, 1^{er} Vice-Président, M. Jean-Philippe Rey, 2^{ème} Vice-Président.
Scrutateurs suppléants : Mme Martine Ecuyer, M. Charly Dind.

Commission permanente des finances : Mme Martine Jaccoud et MM. Philippe Weibel, Pierre-Aldo Barraz, Peter Lehmann, Fabien Nanchen. Suppléants Mme Joanne Kobel Dubail et M. Adrien Wälti.

Commission permanente de gestion : MM. Laurent Gattlen, Vincent Cuendet, Philippe Heller, André Miéville, Yves Grosclaude. Suppléants : Mme Floriane Martin, M. Claude Débieux.

Commission permanente de recours en matière d'impôts et taxes : MM. Daniel Freymond, Stéphane Zoëll, André Philipona.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2016

Ouverte à 20h.00 par son Président M. Olivier Martin, cette dernière assemblée de la législature 2011/2016 avait à traiter un ordre du jour plutôt copieux, comportant non seulement le rapport sur la gestion 2015 et les comptes 2015 comme chaque année en juin, mais aussi un règlement communal sur la distribution de l'eau et la modification des statuts de l'ASICE, ainsi que les nouveaux traitements des Municipaux.

Extrait des communications de la Municipalité

Développement du centre villageois

La Municipalité vous a informé, lors du dernier Conseil communal, de la mise à disposition de la Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL) des parcelles RF 279 et 331 jusqu'au 30.06.2019, le temps de mettre sous toit toute la procédure jusqu'à l'obtention d'un permis de construire.

Etant donné que nous avons signifié leur fin de bail aux locataires actuels pour une échéance plus rapprochée, nous leur avons offert la possibilité de bénéficier encore des locaux jusqu'au 30 avril 2019, ce que tous ont accepté.

Personnel communal

En remplacement de M. Federico Pino, la Municipalité a engagé M. Trajko Gligorov en qualité de concierge et responsable de la propreté des bâtiments communaux, avec entrée en fonction le 01.06.2016. M. Gligorov a 43 ans, il est de nationalité suisse, marié, père de 3 enfants et habite à Chavornay. Il est titulaire d'un CFC d'agent d'exploitation et d'un brevet fédéral de concierge.

Achat de terrain

La Municipalité a finalisé l'achat de 171 m² à Fr. 10.00 le m² sur la parcelle RF 748 Sous-la-Ville, propriété de M. Christian Jaccoud et attenante au cimetière. Cette opération permettra de proposer prochainement au Conseil communal la création de places de parc sur cette zone d'utilité publique.

Projet de construction d'un nouveau bâtiment pour la voirie sur le site de l'ancienne déchèterie

Lors de la séance du Conseil communal du 15 mars dernier, vous avez accepté un crédit d'étude pour développer un projet de bâtiment pour la voirie. Le planning, trop optimiste, prévoyait de vous présenter un projet de construction d'ici fin juin. Le délai prévu, certainement trop court, ne nous permet pas de vous présenter une demande de crédit de construction aujourd'hui. Nous espérons disposer des informations nécessaires à la finalisation du dossier à l'occasion de la séance du Conseil communal agendée début octobre 2016.

ECHOS DE LA SEANCE

M. Olivier Martin a fait part des nombreuses activités du Bureau du Conseil ces dernières semaines. Il a remercié les 20 Conseillers communaux qui n'ont pas sollicité un nouveau mandat, et pour qui il s'agit d'une dernière séance. Il a tout particulièrement remercié la Secrétaire du Conseil, Madame Antoinette Mathey qui a souhaité pouvoir profiter de sa retraite bien méritée après de nombreuses années d'engagement envers sa commune. M. Martin a relevé que c'était un trait de caractère de la famille, puisque son père M. Henri Mathey a été Syndic de notre commune et son frère M. François Mathey, s'est engagé aussi au service de la population au SDIS (pompiers de l'époque) et au sein de Commissions de la Municipalité.

Il a tenu à souligner plus particulièrement la fin du mandat de notre Syndic, M. Michel Pittet, qui était en fonction depuis janvier 1996. C'est en patron qu'il a dirigé la Commune depuis 20 ans et demi. Il semble que cela soit le plus long mandat pour un Syndic de Froideville, lequel a vu le village passer de 1435 à 2482 habitants à ce jour. Opiniâtre et ferme, il a eu l'occasion de côtoyer 16 Municipaux, dont 3 dames durant ses mandats.

Les préavis présentés n'ont pas suscité de débats nourris comme parfois et ont tous été acceptés.

Concernant les statuts de l'ASICE, la Commission de gestion a été satisfaite de constater qu'il avait été tenu compte de ses vœux. Le préavis a été accepté sans avis contraire.

Le Règlement sur la distribution de l'eau contenait plutôt des modifications de formulation. La base de taxation ainsi que le prix de l'eau n'ont pas été changés ainsi que l'a relevé le rapporteur M. Porchet. Il a aussi fait remarquer aux Conseillers que les médias avaient abordé le sujet et que le prix de l'eau en Suisse varie de Fr. 0.80 le m³ à Martigny à Fr. 6.50 le m³ au Locle. Sous cet angle, nous bénéficions pour l'instant d'un prix compétitif pour une eau d'excellente qualité.

La Commission des finances, par la voix de son président M. Weibel, a constaté qu'il fallait réviser ce règlement pour être en conformité avec la loi. Dans le cadre de ces adaptations, la Municipalité a saisi l'occasion d'introduire une fourchette de taxes lui donnant une certaine latitude. Il a relevé aussi que le propriétaire est redevable de la taxe de raccordement et des frais de pose du compteur.

Les traitements et vacations de la Municipalité pour la législature 2016-2021, dont le préavis était présenté aussi durant cette soirée, n'a pas suscité de débats. Le Président de la Commission des finances, M. Weibel, a relevé qu'en 2015 les membres de l'Exécutif ont accompli 3930 heures de travail, ce qui représente un prix de l'heure à Fr. 32.60. La proposition de réadaptation n'est pas surfaite compte tenu des qualifications requises. Le Conseil a suivi cet argumentaire et a accordé les traitements et vacations demandés. Le Conseil communal quant à lui, présentera un préavis le concernant lors de la première séance de la prochaine législature.

Le Rapport de gestion 2015 et les Comptes 2015 ont été acceptés pratiquement sans questions et remarques des Conseillers.

Le dernier préavis sollicitait un crédit de Fr. 75'000.00 afin de mandater un bureau compétent pour réaliser le redimensionnement des zones à bâtir dans la commune. Ainsi que l'a relevé le rapporteur M. Glur, il n'y avait que deux choix : ou bien prendre les choses en mains et proposer ainsi les meilleures solutions tout en laissant des possibilités de recours aux personnes touchées, la commune pouvant bénéficier d'un subventionnement de 40 % des frais qui en découlent, ou bien ne rien faire et risquer de nous faire imposer les choix de l'Etat sans pour autant éviter les frais.

M. Weibel, Président de la Commission des finances, a pour sa part rappelé les quatre mesures du Plan directeur cantonal qui sont à l'origine de cette révision partielle (mesures A11, A12, B44 et F12 PDCn). Le crédit demandé permettra à la Municipalité de disposer du document complet de travail. A l'instar des autres préavis, il a été accepté sans avis contraire.

Au chapitre des divers Mme Weibel a remercié la Municipalité car la fontaine du Rossy coule à nouveau.

M. Michel Pittet, Syndic, a pris congé de l'assemblée avec le sentiment d'avoir rempli sa mission, en collaboration avec ses collègues municipaux et l'aide de tout le personnel communal. Il a remplacé M. Tuchs Schmid le 20 mars 1994 en qualité de Municipal, puis dès janvier 1996 il a remplacé à la Syndicature M. René Martin. Il a participé à plus de 1100 séances de Municipalité et a vu une explosion de la population ces dernières années. Il a ensuite énuméré tous les dossiers qui ont été traités et acceptés par le Conseil communal. Ces préavis ont engendré des dépenses pour 33 millions de francs sans péjorer l'endettement par habitant du village.

Cette syndicature a été entachée par deux échecs : il n'a pas été possible de racheter à la Ville de Lausanne les sources que la commune avait vendues à un particulier au début du siècle passé et que celui-ci avait revendues à la Ville qui les exploite encore actuellement, ainsi que la fusion de communes.

Il a partagé des expériences extraordinaires et quitte maintenant ses fonctions sans nostalgie.

Le futur Syndic et actuel Vice-Syndic M. Jean-François Thuillard a pris la parole afin de relever combien il a eu du plaisir à défendre les « intérêts de notre commune » avec M. Pittet, tous les lundis, donc 725 fois jusqu'à ce jour. Il relève que le bien de la commune a toujours été prioritaire et que la nouvelle Municipalité va travailler dans la continuité. Les débats n'ont certes pas toujours été faciles, vifs parfois, mais que M. Pittet n'étant pas rancunier, cela s'arrangeait autour d'un verre de vin blanc vaudois de notre vigne communale.

Il lui souhaite de continuer à découvrir de nouveaux horizons, de profiter de sa nouvelle mais sûrement partielle retraite, et d'utiliser pleinement son temps libre. Puis il lui remet un cadeau qui lui permettra de se rappeler les longs et nombreux moments passés dans le bâtiment de l'administration communale (il s'agit d'une représentation, gravée sur un support en bois, de la maison de Commune).

ADMINISTRATION COMMUNALE – HORAIRE D'ÉTÉ



Durant la période estivale, à savoir du **lundi 4 juillet jusqu'au vendredi 19 août 2016**, l'horaire de l'administration communale sera le suivant :

**Ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 07h30 à 11h00
ainsi que le mardi après-midi de 14h00 à 16h00**

Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 22 août 2016.



La permanence du jeudi soir est supprimée durant les mois de juillet et août.
Reprise le jeudi 25 août 2016.

INFORMATIONS DESTINEES AUX DETENTEURS DE CHIENS

Une nouvelle banque de données sur les chiens et leur propriétaire a été mise en place, elle se nomme « AMICUS » et remplace « ANIS ». En outre, tout chien muni d'une puce étrangère doit être enregistré auprès de la banque de données « AMICUS ». Votre vétérinaire peut vous renseigner. S'il faut un nouveau numéro d'identifiant, c'est la commune qui dispose de l'information ou qui peut le créer dans la base de données fédérale.

Afin de répondre aux très nombreuses demandes relatives à l'introduction de la Loi sur la police des chiens, le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires a réuni sur son site les informations pertinentes destinées aux détenteurs de chiens, aux vétérinaires et aux éducateurs canins.

www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/animaux/police-des-chiens/

CONSTRUCTIONS ET UTILISATIONS DU SOL : L'INDISPENSABLE AUTORISATION MUNICIPALE

La Loi est claire sur ces questions, en particulier deux alinéas de l'article 103 LATC (loi sur l'aménagement du territoire) :

Al. 1 Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé.

Al. 4 Les travaux de construction ou de démolition doivent être annoncés à la Municipalité. Ils ne peuvent commencer sans la décision de cette dernière.

Marche à suivre résumée

- ✓ Annonce systématique du projet (objet, installation, ouvrage, construction, démolition, etc.) à l'Administration communale, ceci quelle que soit l'importance du projet.
- ✓ Attente de la décision municipale sur le type de démarche ou de procédure à entreprendre.
- ✓ Réception formelle de la décision municipale et début des travaux d'exécution des travaux annoncés ou information du refus.
- ✓ Toute modification du projet autorisé pendant sa réalisation doit faire l'objet d'une nouvelle annonce qui sera suivie d'une nouvelle décision municipale.

ANNIVERSAIRES

Depuis la dernière publication de notre journal, des délégués de la Municipalité ont eu le grand plaisir d'apporter les meilleurs vœux des autorités communales aux personnes qui ont fêté leur 80^{ème} anniversaire en ce début d'année, il s'agit de :

☺ Mme Rachel Bertalot
☺ M. Walter Sinss

☺ Mme Bertha Gaussens
☺ Mme Ariane Stadler



D'autre part, Monsieur le Syndic Michel Pittet et Mme Alice Henry ont apporté les meilleurs vœux à M. Olivier Nusslé qui a fêté ses 90 ans dans le courant du mois de mai.

Nous souhaitons à ces personnes de poursuivre une longue et heureuse retraite avec la meilleure santé possible dans notre village.

Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2016



FROIDEVILLE reçoit LA PACAUDIERE

PROGRAMME

Samedi 10 septembre 2016 :

1130 : Arrivée de nos amis Pacaudois, au Centre sportif de Pré Camuz
Apéritif de bienvenue.

1230 : Départ dans les familles, déjeuner et après-midi libre.

1900 : A la grande salle, dîner - spectacle surprise
Prix : Repas et spectacle 45 francs par personne (enfant jusqu'à 14 ans : 10 francs)

« **SOIREE OUVERTE A TOUTE LA POPULATION DE FROIDEVILLE** (sur inscription) »

Dimanche 11 septembre 2016 :

Journée libre et déjeuner dans les familles.

1800 : Terrain de football, départ de nos amis à destination de La Pacaudière.

Le comité rappelle que nous accueillons toujours avec plaisir toutes nouvelles personnes intéressées à participer aux échanges du Jumelage.

Nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer nombreux lors de ce week-end et vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes vacances d'été.



Inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Nombre : Adulte(s) Enfant(s)

Le comité

Notre Président, Pierre-Alain WITZIG, Tél. 021 881'59'56 – 079 317'44'70, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Merci de retourner vos bulletins d'inscription à M. Pierre-Alain WITZIG, rue du Village 7, 1055 FROIDEVILLE, ou par mail dpawitzig@bluewin.ch, d'ici au **24 août 2016**.

LE CENTRE NORDIQUE DE FROIDEVILLE ORGANISE LA 7^{ÈME} EDITION DE
LA COURSE À PIED & NORDIC WALKING
«LE CACATCHOU»
 A FROIDEVILLE



Centre Nordique Froideville



7^{ème} EDITION

**SAMEDI
3 SEPTEMBRE
2016**

Parcours 400m
 Parcours 800m
 Parcours 1,7 km

Parcours 2,6 km
 Nordic 5,4 et 10 km
 Adultes 5,4 et 10 km

Inscriptions par Internet
www.cn-froideville.ch

FITNESS  **PARC**
 M A L L E Y
MIGROS www.fitnesspark.ch

RAIFFEISEN



Fitnesspark Malley • Chemin du Viaduc 1 • 1008 Prilly • Tél. +41 58 568 31 00 • www.fitnesspark.ch

Fête de la Rue du Four

2 et 3 septembre 2016 à Froideville

Vendredi : dès 18h00

Cantine avec restauration
 Bar des pompiers - fondue
 Tombola
 Concert live
 Bar "Jorat Caraïbes"
 Danse et karaoké



"Que perdure la tradition"

Samedi : dès 09h00

Marché artisanal
 Promenade en poneys
 Dès 11h30 : Menu
 sous la cantine
 Bar des pompiers - fondue
 Animation pour les enfants
 Tombola
 Dès 18h30 : Pizzas
 En soirée : Concert live
 Bar "Jorat Caraïbes"
 Danse et karaoké

Vous désirez vous intégrer dans la vie du village et vous avez la possibilité de donner un peu de votre temps libre durant le week-end de la fête. Alors n'hésitez pas, devenez un membre bénévole de la rue du Four !

Contact :
 Association des Amis de la rue du Four
 Lucien Casarotto (Président) : 079 / 431 20 36

midi - minuit du conte

10^e édition
C'est la fête!

Entre plaine et montagne, lune et soleil, l'espace d'un tour de cadran, venez vous laisser conter dans le cadre magique de l'Abbaye de Montheron et des berges du Talent. Une dizaine de conteuses et conteurs, d'ici et d'ailleurs se relaient pour vous offrir 12 heures d'histoires! Cette édition festive célèbre les 10 ans de la manifestation: spectacles en continu pour tous les âges dès 3 ans, repas conté, crieur public, balades contées, farandoles. Une restauration sera proposée toute la journée par l'Auberge de Montheron.

Venez profiter de ce site incroyable et des atmosphères naturalistes, mystiques, poétiques, insolites, conviviales, culturelles, gourmandes, musicales et joyeuses!

Avec le soutien de la **MIGROS** pour-cent culturel **vaud** **MAIRIE** **ESTIVALE**

10 conteurs & conteuses pour vous faire rêver!

FRANÇOIS VINCENT
DAVID TORMENA
BARBARA SAUSER
CIE AUDIGANE
VÉRONIQUE DE MIOMANDRE
CHRISTIAN PIERRON
CIE CONTACORDES
GENEVÈVE BOILLAT
CLAIRE HEUWEKEMEIJER
& **FRANCO RAU**
LES PARAPLUIES

Grand Repas Conté

Dans le cadre chaleureux de l'AUBERGE DE MON-
THERON, venez ravir vos papilles à midi avec 3 plats
surprises mijotés par le chef et vos oreilles avec des
contes les accompagnant...

Sur inscription: info@lanuitduconte.ch, jusqu'au 22 août

Spectacles pour tous les âges

À l'intérieur et à l'extérieur jusqu'à minuit.

Balades contées

Au grès du Talent, dans les bois mais aussi autour
de l'Abbaye et du cimetière, 3 balades vous seront
proposées, accompagnées de pauses contées.

Départ de la grande balade contée: 12h30 jusqu'à 15h
Départ de la petite balade contée: 13h jusqu'à 14h
Départ de la balade des profondeurs (sur place):
15h45 jusqu'à 17h15
(solution de repli en cas de pluie)

Contes sous parapluies

Autour de l'Abbaye, conteurs bénévoles et stagiaires
vous chuchotent leurs histoires sous un parapluie. Un
espace mobile à partager brièvement en toute intimité.

Et encore...

- Dès 3 ans, comptines sous CHAPITEAU à partir de 14h
- RESTAURATION savoureuse toute la journée
- Crieur Public et Farandoles
- Sur la place, Totem réalisé par les élèves de Cugy
- Stagiaires conteurs sous chapiteau

Infos pratiques

VENEZ EN TRANSPORT PUBLIC! Pour mieux rester dans l'am-
biance de ce lieu magique, la route sera fermée. Une navette régulière
et gratuite en **RETROBUS** vous conduira entre Cugy et Montheron
des 11h et jusqu'à minuit. La dernière vous ramènera directement au
centre de Lausanne.

Retrouvez les infos complètes sur:
www.lanuitduconte.ch

SAMEDI
3 SEPTEMBRE 2016
ABBAYE DE MONTHERON
& ENVIRONS

midi - minuit du conte

10^e édition
C'est la fête!

10 CONTEURS
SPECTACLES
NON STOP
BALADES &
REPAS CONTES
FARANDOLES

INFOS COMPLETES SUR
www.lanuitduconte.ch

GRATUITI
L'abonnement est en option

SAMEDI
3 SEPTEMBRE 2016
ABBAYE DE MONTHERON
& ENVIRONS

midi - minuit du conte

10^e édition
C'est la fête!

10 CONTEURS
SPECTACLES
NON STOP
BALADES &
REPAS CONTES
FARANDOLES

INFOS COMPLETES SUR
www.lanuitduconte.ch

GRATUITI
L'abonnement est en option

Petites annonces : pensez aussi à consulter les petites annonces sur le site

www.froideville.ch

INSTITUT ABC BEAUTES
CH.DU COUCHANT 4
1055 FROIDEVILLE

BEAUTES DES MAINS ET PIEDS
Hommes et femmes
MAQUILLAGES
MASSAGE SPORTIF



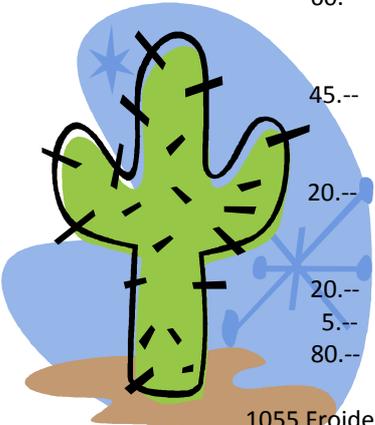
Pour toute information complémentaire et tarifs :

079/526.54.51

www.abcdelongle.e-monsite.com

www.au-massage-sportif.e-monsite.com

INSTITUT YOMANIELS	
EPILATION :	
Jambes entières + aisselle + bikini	60.--
Demi-jambes + aisselle + bikini	45.--
Lèvres + aisselle + bikini	20.--
Teinture des cils + sourcil	20.--
Soins du visage (AVS : Fr. 65.--)	5.-- 80.--



1055 Froideville
Tél. 021/881.25.27

Espace Epilation

♀ ♂

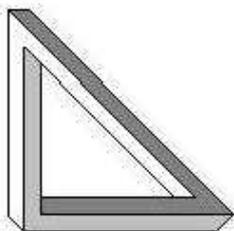
Spécialiste en soins dépilatoires corps et intime pour elle & lui.
Diplômée de l'Ecole "Vio Malherbe", je vous garantis accueil, compétence et discrétion, ainsi qu'une gamme de produits 100 % naturels.

LILIA GEISER, Chemin de la Plaine 9b, 1055 Froideville
Tél. 079/756.29.35, E-mail: espace.epilation@hotmail.ch

<p>Dépannage informatique : Des problèmes avec vos ordinateurs ? Lenteurs ? Virus ? Installations de programmes ? Nettoyage d'ordinateur ? Installation d'imprimante ou autres ? Tous les petits tracas que l'on trouve sur nos ordis. Je les dépanne pour Fr. 50.00 /heure – Travail uniquement sur WINDOWS. Tél. : 078 619 20 04 – Mail : lenynova@yahoo.com.</p>	 <p style="font-size: 0.8em;">Service pneu à domicile Montage – Equilibrage – Entretien Motos – Voitures – 4 x 4 – Véhicules légers</p> <hr style="border: 1px dashed black;"/> <p>Pascal Seghetti Ch. du Réservoir 6 • 1055 Froideville • Tél. 079 138 81 80 pneu55@outlook.com • www.pneu55.com</p>
--	--

VOUS DESIREZ RENOVER VOS FENETRES?

T. S. TECHNIQUE SYSTÈME Sàrl



**Fenêtres & Portes
Ch. Beauregard 18
1055 Froideville**

☎ : 079 – 622 18 32

☎ : 021 – 881 58 49

☎ : 021 – 881 58 41

✉ : ts.techniquesysteme@gmail.com

- Fabrication Suisse
- Un seul interlocuteur
- Devis gratuit et compréhensif
- PVC – PVC Alu, Bois, Bois Métal
- Cadre neuf ou de rénovation
- Vitrages adaptés
- Vitrages de sécurité
- Fermeture de sécurité
- Prix garanti
- Délai garanti
- SAV garanti

A PROXIMITÉ, **VOICI LA BONNE ADRESSE**, PROCHE DE CHEZ VOUS

Cherche à louer : garage ou parc couvert pour 1 véhicule. Secteur : rue du Pré, chemin du Réservoir. Tél. 076 317 11 09.



Votre magasin d'alimentation ouvert 7/7 à Froideville depuis 1992

Grand choix de produits :

Boulangerie, fruits et légumes, fromages à la coupe, viandes, presse,
vins/bières, boissons, tabac

Au plaisir de vous accueillir prochainement !



Rejoignez-nous !

Mille-Feuilles

Kalbfuss Alain
Ch. Du Maupas
1055 Froideville
021 881 55 54

Horaires d'ouverture :

Lu-Ve 06h30 – 12h30
14h30 – 18h30
Sa 06h30 – 14h30
Di 06h30 – 12h30



- Fiscalité personnes physiques et personnes morales
- Conseils
- Gérance immobilière
- Courtage
- Aide à la rénovation - mise en valeur de votre bien immobilier

Tarifs sur notre site internet : www.monachon.ch

Laurent Monachon

Brevet de spécialiste en finance et comptabilité
Diplôme d'expert fiscal en préparation

Claire Monachon

Gestionnaire en immobilier

Fiduciaire Monachon Sàrl

Rue du Village 11
1055 Froideville
tél : 021 882 42 40
fax : 021 882 42 441
www.monachon.ch
info@monachon.ch



VOTRE PARTENAIRE CONFIANCE

Avec nous, choisissez de vivre votre saison baignade en toute tranquillité.

L'indispensable à proximité :

- Piscine - Spa - Sauna - Wellness.
- produits et matériel d'entretien.
- accessoires & jeux divers.
- chauffage, sécurité, abris.
- grills & dépôt de gaz.

www.optionpiscine.ch

Rue du Village 20A - 1055 Froideville Tél. : 021 882 41 45 - Mobile : 076 205 10 70



Bienvenue et profitez de nos avantages exclusifs !

Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud

La Vy-de-Bottens 2, 1055 Froideville

Tél. 021 886 20 40

www.raiffeisen.ch/gros-de-vaud

RAIFFEISEN



eds services et nettoyyages

www.edsnettoyage.ch

076/297.47.08

**Proclamez votre droit
d'être en forme!**

dance2Bfit : Méthode dynamique et complète toute en musique, une heure durant laquelle vous allez vous éclater tout en optimisant votre condition cardio-vasculaire et en raffermissant vos muscles !!!

Tous les mardis de 9 h à 10 h à la Grande Salle de **Froideville**

PORTES OUVERTES

le mardi 23 août 2016



1^{er} cours gratuit !

Contact: marylinp@danceaerobics.com - 078 807 59 31



Agenda



2016

Août 1 ^{er}	Fête nationale	Centre sportif Pré-Camuz
Septembre 2 et 3	Fête de la rue du Four	Rue du Four
Septembre 3	course pédestre et Nordic walking (enfants et adultes)	Village
Septembre 10, 11	Jumelage La Pacaudière	Grande salle
Novembre 6	Kermesse – fête du village	Grande salle
Novembre 18, 19, 20, 24, 25 et 26	Soirées théâtrales	Grande salle
Novembre 26	Marché de Noël de la ludothèque	Ludothèque
Décembre 3 et 4	Marché de Noël	Grande salle

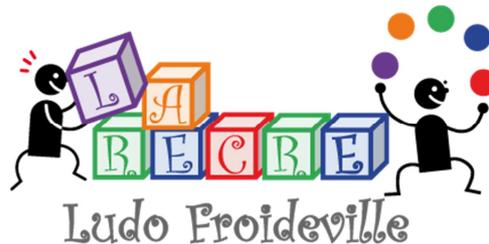
CONSEIL COMMUNAL 2016 : 4 octobre, 6 décembre 2016

MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX :

Les 6 août, 3 septembre et 1^{er} octobre 2016

Horaire : de 09h00 à 12h00, ch. du Maupas 1

Nouveau : tours à dos d'ânes pour les enfants



La ludothèque sera fermée du 4 juillet au 22 août 2016.

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite un été radieux, et vous rappelle les horaires d'ouverture :

- mardi 15h00 – 17h00
- jeudi 19h00 – 20h00
- samedi 09h30 – 11h30

Pour vos fêtes, anniversaires ou soirées, vous trouverez à la ludo du matériel de boum. La location s'élève à Fr. 20.—seulement, hors abonnement.

Ludothèque de Froideville, Collège du Chêne, case postale 27, 1055 Froideville